



Avis public

Calendrier des séances ordinaires du comité exécutif et du conseil des commissaires Année 2018-2019

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ en vertu du Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif (C.C.r.17-2003), le conseil des commissaires et le comité exécutif de la Commission scolaire des Phares ont adopté, le 28 mai 2018, un calendrier de leurs séances ordinaires pour l'année scolaire 2018-2019.

2018-2019	Comité exécutif 19 h 15	Conseil des commissaires 19 h 30
Lundi 27 août 2018		Mont-Joli
Lundi 24 septembre 2018	Rimouski	Rimouski
Lundi 22 octobre 2018		Rimouski
Lundi 26 novembre 2018		Mont-Joli
Lundi 17 décembre 2018	Rimouski	Rimouski
Lundi 14 janvier 2019		Rimouski
Lundi 25 février 2019		Mont-Joli
Lundi 25 mars 2019	Rimouski	Rimouski
Lundi 29 avril 2019		Rimouski
Lundi 27 mai 2019	Mont-Joli	Mont-Joli
Lundi 17 juin 2019		Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du comité exécutif se tiendront à 19 h 15 et celles du conseil des commissaires à 19 h 30 :

- À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli : à l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

Le calendrier est disponible pour consultation au centre administratif de la Commission scolaire, au bureau de la soussignée, entre 9 heures et 16 heures, à compter de la publication du présent avis.

DONNÉ À RIMOUSKI, ce 13^e jour du mois de juin 2018.

Me Cathy-Maude Croft,
Secrétaire générale et directrice adjointe des
Services des ressources humaines